

# REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

## MARDI 28 AVRIL 2014 à 20 h 30

Présents : Messieurs LANIER - LAUMAIN - MUZY - CORGE - MERCIER -  
DEJARDIN - MONTRADE - COUTURIER - Mesdames  
STREMSDOERFER - PIRON - MOYER - GUICHARD - NOTTET -  
COMBRY - KHIEU.

Monsieur VERNAY est représenté par Monsieur MONTRADE  
Monsieur BOURGEY est représenté par Monsieur COUTURIER  
Absentes : Mesdames BASSEVILLE - LANET

Madame PIRON est nommée secrétaire de séance.

### ORDRE DU JOUR :

1. Approbation des comptes rendus du Conseil Municipal du 19/03/15 et 02/04/15
2. Virement de crédits
3. Acquisition foncière
4. Réhabilitation de l'hôtel de ville : demande de subventions
5. Informations diverses

1. Approbation des comptes rendus du Conseil Municipal du 19/03/15 et 02/04/15

Le Conseil Municipal approuve les comptes rendus du Conseil Municipal du 19/03/15 et 02/04/15.

2. Virement de crédits

Néant.

3. Acquisition foncière

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal que la parcelle C32, sise 95 route de Chatillon, fait l'objet d'une cession par son propriétaire et qu'il conviendrait d'acquérir une partie de cette parcelle afin de permettre l'élargissement du chemin Rouge.

Il précise qu'il serait souhaitable d'acquérir une bande d'environ 4 mètres de large sur toute la longueur de la parcelle, ce qui représente, approximativement 64 m<sup>2</sup>, ce qui permettra l'élargissement du chemin Rouge, depuis l'angle de la rue du Moulin (la commune étant déjà propriétaire d'une bande de terrain, le long du chemin Rouge, depuis la rue du Moulin).

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, par 17 voix pour :

- **AUTORISE** Monsieur le Maire à acquérir une bande de terrain le long du chemin Rouge, d'une superficie d'environ 64 m<sup>2</sup>, à 135.14 € le m<sup>2</sup>,
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à faire borner, aux frais de la commune, cette bande de terrain,
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer toutes pièces inhérentes à l'acquisition au nom et pour le compte de la Commune, et toutes pièces nécessaires au règlement de cette affaire.

#### 4. Réhabilitation de l'hôtel de ville : demande de subventions

Monsieur le Maire rappelle que le Conseil Municipal, au cours de ses précédentes réunions, a décidé d'engager la réhabilitation de l'Hôtel de Ville, suite à l'effondrement du plafond de la salle du Conseil Municipal, les 22 - 23 février 2011.

Monsieur le Maire précise qu'il est nécessaire d'envisager un schéma général de réorganisation des surfaces intérieures, et de mettre en œuvre des travaux permettant d'aménager de nouvelles salles (Conseil Municipal et salle des mariages, secrétariat de mairie, bureau des élus).

Monsieur le Maire présente le contenu du projet d'aménagement, qui portera sur la rénovation et la mise aux normes d'une superficie d'environ 300 m<sup>2</sup>.

Le montant total de l'investissement communal s'établit à environ 600 000 € HT, et se répartit comme suit :

	Hôtel de ville
Travaux de rénovation et de restructuration	600 000.00 € HT
Honoraires de maîtrise d'œuvre et autres frais	72 425.00 € HT
<b>TOTAL</b>	<b>672 425.00 € HT</b>

Monsieur le Maire indique que des subventions, en vue de réaliser ce projet, peuvent être mobilisées auprès :

- de l'Etat, au titre de la Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux (DETR). La demande de subvention portera sur 4 volets :
  - un volet « mise en accessibilité du bâtiment »,
  - un volet « renforcement de structures »,
  - un volet « réhabilitation thermique »,
  - un volet « aménagement » ;
- du Conseil Général de l'Ain, au titre de la Dotation Territoriale.

Monsieur le Maire précise que les coûts estimatifs pour chaque volet de travaux sont en cours d'étude par le cabinet d'architecture en charge du dossier.

Après avoir délibéré, le Conseil Municipal, par 17 voix pour :

- **DONNE** une suite favorable au projet présenté par Monsieur le Maire,
- **DECIDE** de solliciter les subventions suivantes :
  - Auprès de l'Etat (DETR) : 20 à 35 % du coût des travaux de chacun des 4 volets présentés ci-dessus,
  - Auprès du Conseil Général de l'Ain au titre de la dotation territoriale ;

en vue d'assurer le financement de l'opération ;

- **DECIDE** de financer le solde par recours à l'emprunt,
- **CHARGE** Monsieur le Maire d'effectuer l'ensemble des démarches nécessaires, concernant la mobilisation de ces diverses aides.

Le Conseil Municipal propose à Monsieur le Maire d'engager une demande d'aide financière auprès de nos parlementaires (député et sénateurs).

#### 5. Informations diverses

##### Subventions

Monsieur le Maire fait lecture d'un courrier de remerciement du président de la fanfare pour les subventions accordées à la fanfare et à l'école de musique.

### Réunion publique PLU

Monsieur le Maire rappelle la réunion publique, avant arrêt du PLU, qui se déroulera le mardi 12 mai à 20 h 00 à la salle polyvalente.

### Réunion publique – mandat électoral

Monsieur le Maire informe les conseillers municipaux qu'une réunion publique sera organisée le mercredi 20 mai à 20 h 00 à la salle polyvalente afin de présenter aux utingeois les actions engagées au cours de cette première année de mandat, et d'échanger avec les utingeois.

### Curage de fossés

En début d'année, l'entreprise qui réalise l'égavage sur la commune devait proposer, pour les élus, une démonstration d'un engin qui cure les fossés. En raison des mauvaises conditions climatiques, cette démonstration n'a pas pu avoir lieu. Lorsque les chemins seront élagués, cette démonstration pourra à nouveau être programmée.

### Entretien des chemins

Un assistant à maître d'ouvrage a été retenu pour lancer le programme de voirie 2015.

### Tirage au sort des jurés d'assises

Les personnes tirées au sort sur la liste électorale pour figurer sur la liste préparatoire des jurés d'assises 2016 sont les suivantes :

- Madame GIRARD Joëlle,
- Madame GONIN Marilène,
- Monsieur PERRADIN Yoan

### Réunion d'information – participation citoyenne

La commune de St Trivier souhaite, afin de lutter contre les atteintes aux biens et les cambriolages, adhérer au dispositif "participation citoyenne" (voisins vigilants). A cette occasion, une information publique sera dispensée par le major Chabot, commandant la communauté de brigades de gendarmerie de Thoissey le jeudi 11 juin 2015 à 19h00 à la salle polyvalente.

### Rencontre des notaires

A l'initiative de la chambre des notaires, une réunion, ouverte aux élus, est organisée à Chatillon, le 5 mai prochain pour rencontrer les notaires. Monsieur le Maire, Monsieur Laumain et Madame Morel-Piron s'y rendront.

### SCOT

Monsieur le Maire rappelle que le DAAC (diagnostic des activités artisanales et commerciales) a fait l'objet d'une réunion de réflexion, avant validation de ce diagnostic en juin.

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal qu'il a proposé une réunion de tous les délégués et suppléants du SCOT de la Communauté de Communes Chalaronne Centre le 19 mai à 19 h 00, à Chatillon, afin d'échanger sur le DAAC.

### Personnel communal

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal qu'un agent, en arrêt suite à maladie professionnelle, reprendra ses fonctions à mi-temps thérapeutique, à compter du 4 mai prochain.

Un CDD d'un mois (tout le mois de mai) a été signé avec l'agent contractuel qui assurait les fonctions de l'agent en arrêt.

Dès le mois de juin, un nouvel agent sera recruté afin de pourvoir le mi-temps disponible, en complément du mi-temps thérapeutique.

### Commerces rue Montpensier – Proxi

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que SEMCODA lui a proposé une esquisse intéressante d'un projet d'aménagement de commerces rue Montpensier. Ce projet a également été transmis aux Architectes des Bâtiments de Frances (ABF) qui soulèvent plusieurs points à revoir.

Monsieur le Maire reprendra contact avec SEMCODA afin que le projet puisse être en conformité avec les contraintes des ABF.

#### PLU – réunion Personnes Publiques Associées (PPA)

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal qu'une réunion PLU s'est déroulée cet après-midi avec les P.P.A. qui ont fait part de leurs remarques.

#### Créathèque

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal qu'il a rencontré le responsable de MAVIC. Il a été évoqué un problème de sécurité relatif à la sortie sur la départementale du site « Créathèque ».

#### PEDT

Madame Stremsdoerfer informe le Conseil Municipal que les élus de la Communauté de Communes Chalaronne Centre ont voté l'élaboration d'un PEDT intercommunal. Plusieurs réunions ont été planifiées.

Une réunion de la commission jeunesse a eu lieu avec les maires et personnes qui siègent à la commission pour désigner un comité de pilotage pour la préparation du PEDT.

Après une entrevue avec la personne de la passerelle qui a en charge la rédaction du PEDT et l'état des lieux des différentes communes, St Trivier s'est plutôt positionné pour garder les TAP au sein de la commune (et non gérés par l'intercommunalité) pour adhérer au PEDT pour les autres projets éducatifs.

Monsieur le Maire demande aux membres du Conseil Municipal s'ils sont d'accord sur le principe, que la commune reste maître de la gestion de ses TAP. Les élus sont favorables à cette proposition.

#### Remplacement d'une ATSEM

A la suite d'un arrêt de travail d'une ATSEM, d'une dizaine de jours, Madame Stremsdoerfer informe le Conseil Municipal que le remplacement a été assuré pendant toute la durée de l'arrêt.

#### Constructions SEMCODA - route de Montmerle

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal qu'il a reçu, avec Madame Pagnon-Bulidon, le responsable de la commercialisation des immeubles SEMCODA, route de Montmerle.

Des brochures sont à disposition en mairie. Une réunion publique d'informations sera organisée par SEMCODA le 16 juin à 18 h 30 à la salle polyvalente.

#### Temps d'Accueil Péricolaire

Madame Stremsdoerfer informe le Conseil Municipal que les pompiers assureront le dernier cycle des TAP avec les CM2 et précise qu'une remise de diplômes aux élèves sera prévue le 3 juillet.

La séance est levée à 22 h 00.